ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ELECTIVE

Le 10 Décembre 2016

COMPTE-RENDU

FEDERATION FRANÇAISE DE SQUASH
2, rue de Paris - 94 100 SAINT MAUR DES FOSSES
Tél. : 01 55 12 34 90 / / Fax : 01 55 12 34 91
Site : www.ffsquash.com// E- mail : contact@ffsquash.com
Siret n° 323 428 128 00066 – APE 926C - Agrément ministériel n°75S272 du 16 juillet 1981

1. PRESENCES ET VERIFICATION DU QUORUM

MEMBRES PRÉSENTS

LIGUE	REPRESENTANTS DES ASSOCIATIONS	REPRESENTANTS DES CLUBS AFFILIES
ALSACE	Absent	Absent
AQUITAINE	BERNARD Pierre	MECH François
AUVERGNE LIMOUSIN	RUDELLE Jean-Louis	CHASTANET Maryse
BOURGOGNE	Absent	Absent
BRETAGNE	EMANUELLI Xavier	MICHEL Emmanuel
CENTRE	GONTERO Jean-Charles	Absent
CORSE	PICCIOLI Ange	GUIDONI Jean-Louis
GUADELOUPE	Absent	Absent
GUYANE	Absent	Absent
ILE DE France	LE BOVIC Félix	TILIKETE Rachid
LANGUEDOC ROUSSILLON	FONTANON Dominique	Absent
LORRAINE	MULLER Julien	Absent
MIDI PYRENEES	ROBINAUD Stéphane	LACOSTE Christophe
NOUVELLE CALEDONIE	Pouvoir	Pouvoir
NORMANDIE	LE FUR Patrick	GIGOT Jean-Claude
NORD PICARDIE	DUFOUR Pascal	DEREEPER Eric
PACA	LECLERC Eric	Absent
POITOU CHARENTES	MALZOPPI Yves	Absent
PAYS DE LOIRE	LAUTIER Guillaume	Absent
RHONE ALPES	PARBAUD Serge	FRAISSE Antoine
REUNION	Absent	Absent

Ligue	Licences	Voix	Suffrages Représentés	Clubs affiliés	Clubs représentés
ALSACE	895	15	0	6	0
BRETAGNE	910	16	16	5	5
AQUITAINE	1 462	18	18	13	0
CENTRE-VAL-DE-LOIRE	1 793	19	19	9	0
AUVERGNE LIMOUSIN	791	14	14	7	7
CORSE	474	11	11	7	7
BOURGOGNE	210	6	0	3	0
NORD PICARDIE	1 402	18	18	9	9
NORMANDIE	1 090	18	18	9	9
ILE-DE-FRANCE CHAMPAGNE-ARDENNES	5 616	27	27	39	39
LANGUEDOC- ROUSSILLON	829	15	15	3	0
PAYS-DE-LOIRE	1 365	18	18	9	0
LORRAINE FRANCHE-COMTE	689	13	13	5	0
PROVENCE-ALPES-COTE-D AZUR	3 214	22	22	12	0
MIDI-PYRENEES	1 124	18	18	10	10
GUYANE	95	3	0	1	0
NOUVELLE-CALEDONIE	507	12	12	3	3
POITOU-CHARENTES	1 365	18	18	10	0
LA REUNION	1 024	18	0	7	0
RHONE-ALPES	2 357	20	20	20	20
Totaux :	**27 214**	**319**	**277**	**187**	**109**

Le quorum (169) est atteint avec 386 voix sur 506 soit 76,28% des suffrages possibles.

2, rue de Paris - 94 100 SAINT MAUR DES FOSSES
Tél. : 01 55 12 34 90 / / Fax : 01 55 12 34 91
Site : www.ffsquash.com// E- mail : contact@ffsquash.com
Siret n° 323 428 128 00066 – APE 926C - Agrément ministériel n°75S272 du 16 juillet 1981

2. MEMBRES DES INSTANCES FEDERALES PRESENTS

BUREAU FEDERAL			
Jacques FONTAINE	Serge VIAUD	Jean-Denis BARBET	Jean-Michel GRASSER
Dominique FONTANON			

COMITE DIRECTEUR			
Xavier EMANUELLI	Pierre BERNARD	Catherine EZVAN	François PRINCE
Stéphane ROBINAUD	Jean-Louis RUDELLE	DE ZEEUW Jean-Luc	

3. AUTRES PERSONNES PRESENTES

Henri PREVOST	DTN (Intérim)
Jean-Luc GAILHAC	Commissaire aux comptes
Philippe BOSSON	CTN
Guillaume COSTE	CTN
Anne-Hélène GIRARD	Personnel fédéral
Christelle FORTIN	Personnel fédéral

4. OUVERTURE À 09H30 PAR JACQUES FONTAINE PRESIDENT DE LA F.F.SQUASH

Le quorum étant atteint le Président déclare ouverte l'Assemblée Générale élective.

---

5. RAPPORT MORAL INTERMEDIAIRE : JACQUES FONTAINE DE LA F.F.SQUASH

Le 9 novembre 2016 j'ai eu l'honneur d'être élu à la présidence de la fédération mondiale de squash : la World Squash Fédération (WSF).
Pour une élection difficile, ce fut une élection difficile. Après le premier tour la candidate soutenue par les USA (13 voix) se retira et après le deuxième tour le candidat égyptien (27 voix) dut à son tour se retirer. Malgré des accords de désistement en ma faveur préalablement passés, les estimations faites par l'équipe que j'avais créée avec d'autres nations prévoyaient cependant un résultat très serré pour le troisième tour.
À l'issue de ce troisième tour le président sortant R.Ramachandran déclara la candidate anglaise élue. Malgré ma demande à la tribune, le president sortant refusa d'annoncer et de donner les résultats chiffrés et il me fut précisé que je n'avais été battu que de quelques voix.
Diverses informations à propos des résultats chiffrés furent tour à tour annoncées. Il fut question d'un écart de 5 voix qui correspondrait à un seul bulletin de vote, puis de deux bulletins de vote, l'un de 3 et l'autre de 2. Il fut aussi évoqué un bulletin déclaré nul.
Ce refus de produire les bulletins de vote déclencha une contestation de l'Allemagne et de la Hollande.
Le principe d'un recomptage des bulletins du troisième tour fut finalement retenu et annoncé a l'assemblée générale. Aucun des membres de l'assemblée générale ne s'y opposa.
Ce recomptage démontra qu'il y avait en fait une parfaite égalité de voix entre la candidate anglaise : 68 voix partout et un bulletin nul. Ces chiffres ne donnèrent lieu à aucune contestation de la part de l'ensemble des membres de l'assemblée générale.
Les textes existants, qui semble-t-il n'avaient pas prévu une telle situation, donnèrent lieu à de longues discussions impliquant un candidat néozélandais a la vice-présidence, l'Australie, la Hollande et l'Allemagne.
Le principe de base de tout système électif rappelé par l'Australie, à savoir que pour être élu il fallait 50% des votes + 1 fut finalement retenu et il fut annoncé a l'assemblée générale qu'un

2, rue de Paris - 94 100 SAINT MAUR DES FOSSES
Tél. : 01 55 12 34 90 / / Fax : 01 55 12 34 91
Site : www.ffsquash.com// E- mail : contact@ffsquash.com
Siret n° 323 428 128 00066 – APE 926C - Agrément ministériel n°75S272 du 16 juillet 1981

nouveau scrutin allait avoir lieu. Aucun membre de l'assemblée générale, aucun des deux candidats encore en lice ni aucun des membres du bureau sortant ne s'y opposa.
Un quatrième tour fut donc organisé entre la candidate anglaise et moi-même et finalement j'ai eu l'honneur d'être élu à la tête de la WSF par 75 voix contre 62 et d'être le premier français à être élu à la tête de l'organe suprême de notre sport.

Le résultat fut annoncé à l'assemblée générale par R.Ramachandran, le président sortant. Il ne fut contesté par aucune des nations présentes, ni par le bureau sortant, ni par les deux candidats présents.
Finalement, ce n'est que vers 22h30 que les 4 vices présidents furent également élus.

Les français ont toujours eu un problème pour comprendre et admettre combien il est nécessaire et important de détenir des postes clés dans les différentes instances internationales d'un sport, qu'il soit olympique ou non. À tout hasard, il n'est pas inutile de rappeler les moyens non négligeables déployés par certaines nations pour en prendre le contrôle.
J'ai eu la chance de pouvoir, en plus de 20 ans, tisser des liens et des relations personnelles avec les différentes nations et d'avoir mis sur pieds en amont une équipe internationale. Le succès d'aujourd'hui s'est initialement construit autour d'un programme précis en 4 points (gouvernance-disponibilité et expérience -olympisme-relations et fonctionnement avec la PSA) qui reprenait et synthétisait les résultats et les travaux du groupe de travail de 20 nations bâti en novembre 2015 à l'Assemblée Générale de Nice.
C'est ce programme qui a permis ensuite de fédérer toutes les bonnes volontés, notamment au niveau des reports entre les différents scrutins. L'Allemagne, le Pakistan, la Hollande, la Suisse l'Australie, la Nouvelle-Zélande, la Scandinavie, la Colombie, les USA, le Canada, l'Egypte ont participé aux travaux et aux synthèses. La PSA a même aussi apporté sa contribution, comme plusieurs « petites nations » trop souvent oubliées.
Quoi qu'il en soit, tout au long de ces années, n'avoir jamais dissimulé ni mon franc parler ni mes opinions ont certainement permis de proposer une candidature de rupture, différente et identifiable au niveau du programme. Les résultats de la F.F.Squash, de ses athlètes et son modèle de fonctionnement ont certainement joué également un rôle non négligeable.

Peu suspect d'être à la solde de qui que ce soit, sauf à celle de mon pays, j'ai rendu crédible ma capacité à négocier avec la PSA qui en aucun cas ne peut être exclue du futur processus olympique. Des contacts sont déjà en cours et je remercie Messieurs Ziad al Turki et Alex Gough pour leur écoute.
Ce nouveau processus olympique devra inclure les athlètes et notamment les femmes, dont les françaises. Le squash français et européen sont légitimes pour jouer un rôle déterminant dans cette future campagne qui devra inclure les américains, les asiatiques et les sud-américains.
J'ai représenté la WSF mercredi dernier à Lausanne auprès du Sheikh Al Sabah, President de l'Association des Comités Olympiques Nationaux. Ce dernier avait manifesté le désir de recevoir et de connaitre le nouveau président de la WSF. J'étais à cette occasion accompagné d'ailleurs par Tony Estanguet, membre du CIO et représentant de Paris 2024.
Il est clair qu'après plusieurs échecs, la candidature du squash se doit d'être innovante et de proposer par exemple des « événements » comme le double ou un système d'équipe à 3 (deux hommes une femme). Le squash doit pouvoir s'adapter et s'orienter vers une structure internationale regroupant sous la même ombrelle des disciplines différentes comme l'a fait, par exemple, le rugby qui fait cohabiter sous la « même marque » le 15-le 13 et le 7, seule discipline olympique.

2, rue de Paris - 94 100 SAINT MAUR DES FOSSES
Tél. : 01 55 12 34 90 / / Fax : 01 55 12 34 91
Site : www.ffsquash.com// E- mail : contact@ffsquash.com
Siret n° 323 428 128 00066 – APE 926C - Agrément ministériel n°75S272 du 16 juillet 1981

Comme tout le monde le sait, Paris est ville candidate pour les jeux de 2024. Le comité d'organisation a clairement exposé en novembre 2015, que la place et les résultats du squash notamment en France, mériteraient le soutien de Paris 2024.
Personnellement, si je soutiens et participe à la campagne de Paris 2024, en tant que président de la WSF, j'entretiens aussi des relations constructives avec la fédération américaine et la fédération hongroise et de fait avec Los-Angeles et Budapest.

Aujourd'hui je mets donc un terme à plus de 25 ans d'engagements pour le squash français et à 20 ans de responsabilités à la tête de la F.F.Squash.
Si je tourne cette page pour consacrer mon temps et mon énergie a la WSF et à mon mandat au Comité National Olympique et Sportif Français, je tiens à profiter de cet instant unique dans une vie de dirigeant pour rappeler certains fondamentaux sans lesquels rien n'aurait été possible…ou ne sera possible.

La F.F.Squash et son modèle de fonctionnement sont aujourd'hui partout appréciés.
Ce modèle, qui englobe les sports olympiques ou non, nous a permis de nous redresser lorsque tout allait très mal en 1996. Sans lui la F.F.Squash n'aurait certainement pas survécu. Ce système a aussi permis de traverser différents aléas et tempêtes économiques. Il est aujourd'hui suffisamment rodé depuis 20 ans pour être parfaitement opérationnel. Il doit permettre, et vous permettre, de franchir les difficultés à venir notamment à la suite de l'échec olympique.

1 : Le modèle français s'articule sur le lien étroit et fondamental qui doit exister entre la pratique loisir et la pratique compétitive.

a) Aucune discipline sportive ne peut exister sans la masse des pratiquants occasionnels.

b) Le squash, comme les autres sports, ne peut poursuivre son développement sans la vitrine de son haut niveau.

c) Le haut niveau constitue un des éléments d'évaluation déterminants utilisé par l'état pour maintenir son soutien notamment aux sports non olympiques. Le squash ne peut simplement pas fonctionner sans l'aide de l'état qui passe par le maintien du haut niveau.

Nous avons donc un système ou toutes les composantes sont intimement liées les unes aux autres. Si elles ne fonctionnent pas ensemble, le système tousse et finit par se bloquer.

2 : La licence est l'élément qui assure le fonctionnement du système. La licence est l'énergie qui fait fonctionner le système.
L'organisation de la pratique de notre sport s'effectue autour de la convention club affilié (qui existe depuis 20 ans) et soutient le principe de la licence.

a) La convention club affilié est gratuite. C'est l'une de ses grandes forces. Elle procède uniquement d'une évaluation basée sur une obligation de moyens et donc sur une confiance réciproque. C'est elle qui permet et favorise la saisie de toutes les licences.

b) On entend parfois que le principe de la licence serait inadapté à ceci près que dans les faits, aucun « conseilleur » n'a jamais proposé un autre système capable concrètement de remplacer efficacement les revenus qui découlent du système actuel et de soutenir le haut niveau.
L'expérience démontre que c'est peut-être le système de souscription des licences utilisé à certains endroits qui ne fonctionne pas bien…plutôt que le principe de la licence lui-même.

2, rue de Paris - 94 100 SAINT MAUR DES FOSSES
Tél. : 01 55 12 34 90 / / Fax : 01 55 12 34 91
Site : www.ffsquash.com// E- mail : contact@ffsquash.com
Siret n° 323 428 128 00066 – APE 926C - Agrément ministériel n°75S272 du 16 juillet 1981

La licence doit être intégrée dans une offre commerciale et sportive globale générant des avantages clairs et immédiats en termes de coût de la pratique et impliquant l'association sportive. La souscription d'une licence hors du schéma « commercial-sportif » décrit ci-dessus devient très délicate.
Il ne s'agit pas d'un système théorique. Le club de saint Cloud a appliqué ce système simple pendant plus de 20 ans. Il générait pour un club de 6 courts entre 800 et 1000 licences par an. D'autres clubs ont mis le même système en place et s'en félicitent.

c) La convention et le principe de la licence ont été l'objet, depuis des années, d'attaques régulières. La F.F.Squash a eu à faire face a pas moins de 4 conciliations depuis 2005, initiées quasiment par une seule et même structure de pratique. Toutes les décisions de la conciliation ont confirmé la pertinence technique et juridique de notre système.

Encore, il y a trois semaines, le juge conciliateur a renforcé notre système. Je cite: « *le dispositif prévu par la convention club affilié reposant sur une simple obligation de moyens et conditionnant le renouvellement de la convention est judicieux.* »

3 : le modèle français est aussi celui du bénévolat et de la priorité donnée à l'intérêt général.

a) Le bénévolat (ou le volontariat) doit certainement être repensé et rénové par les pouvoirs publics. L'évolution de la société et les difficultés économiques, la nécessité d'assurer une carrière professionnelle et un emploi enferment le bénévolat dans un périmètre de plus en plus restreint et de plus en difficile à remplir pour toutes celles et ceux qui sont dans la vie active.

b) L'autre danger qui guette le bénévolat est l'intérêt qu'il suscite parfois parce qu'il est uniquement considéré comme un moyen de favoriser des intérêts personnels directs ou indirects. L'intérêt général réel et légitime n'est pas compatible avec ce type de dévoiement, qui reste heureusement assez aisé à identifier.

c) Le dernier danger qui menace le bénévolat est celui du temps que l'on peut lui consacrer. Bien souvent dans la pratique la réalité de la participation réelle à la vie fédérale est bien loin des promesses électorales. Ceci rejoignant parfois le point développé ci-dessus.

Le fonctionnement du comité directeur, tel qu'il apparait clairement dans les PV de ces quatre dernières années, a mis en lumière la nécessité de faire la distinction entre celles et ceux parmi les élus qui ont agi et rempli leurs missions (sans parfois toujours participer aux comités directeurs), et celles et ceux qui n'ont globalement rien fait en plus de n'être quasiment jamais présents aux comités directeurs et de n'avoir jamais assuré une quelconque mission.
La nouvelle mandature sera certainement soumise à cette problématique.
Bien évidemment je ne peux porter aucun jugement sur les nouveaux candidats quant à leurs engagements.
En revanche, à partir des faits et des évidences passés, je vous suggère de vous assurer que tous celles et ceux qui briguent une nouvelle fois vos suffrages pour la prochaine mandature n'entrent pas dans la catégorie des absents pathologiques ou des travailleurs verbaux. N'hésitez pas tout à l'heure à poser des questions aux candidats et demandez si nécessaire les états de présence depuis 4 ans.
N'oubliez pas en effet que votre vote va engager la F.F.Squash pour 4 ans.

4 : Enfin le modèle français va devoir plus que jamais s'appuyer sur ses Ligues.

2, rue de Paris - 94 100 SAINT MAUR DES FOSSES
Tél. : 01 55 12 34 90 / / Fax : 01 55 12 34 91
Site : www.ffsquash.com// E- mail : contact@ffsquash.com
Siret n° 323 428 128 00066 – APE 926C - Agrément ministériel n°75S272 du 16 juillet 1981

a) La réforme territoriale a redécoupé le territoire national. Les nouvelles ligues vont être le résultat de fusions entre d'anciennes ligues qui disparaissent.
La fusion ne doit pas être considérée comme un danger. Elle doit être considérée de façon constructive et non comme un enjeu de vieilles ambitions personnelles souvent assorties de faibles bilans.

b) Certaines des nouvelles ligues vont être aussi étendues que le Danemark et presque aussi peuplées. Elles vont disposer de moyens financiers importants. Ce qui veut dire que des réalités nouvelles viennent d'être créées et qu'elles nécessitent des élus sérieux, disponibles et expérimentés.

c) Ces responsabilités et les engagements au niveau des ligues, doivent aussi être aujourd'hui confiés à celles et ceux qui font ou qui sont capables de démontrer qu'ils ont su faire.

Clairement nous avons donc maintenant deux niveaux où la France du squash peut être présente : le niveau national et le niveau régional. Dans tous les cas, une ligue n'est jamais un syndicat régional. Elle est uniquement la prolongation de la F.F.Squash qui seule est en mesure de développer un programme mondial. Ceci suppose donc que la gestion des ligues soit rigoureuse et en parfaite harmonie avec la fédération.
C'est dans ce contexte que je ferai mon possible pour développer un véritable circuit événementiel international dans ces nouvelles ligues. L'open de Nantes est aujourd'hui un exemple d'événement réussi (plus de 800.000 vues sur You tube). Le Comité Directeur sortant a été convaincu de la nécessité de soutenir cet événement qui ne peut que prendre un grand essor. En tant que president de la WSF je continuerai de soutenir Francois LEJORT, son équipe et la ligue des Pays-de-Loire. La qualité de l'événement en fait une référence pour la campagne olympique.
La grande Aquitaine, autre exemple, va recevoir une étape du très renommé circuit des masters européens. Je tiens ici à remercier Pierre Bernard. Sans son implication, sa disponibilité et sa connaissance des instances locales le projet qui s'appuie sur le club de Bordeaux Nord n'aurait pas pu être défendu à la fédération européenne et n'aurait pas vu le jour. Ce sera en juin 2017 le plus bel événement squash de cette nouvelle ligue.
Dès dimanche, je représenterai la WSF à Marseille pour l'organisation des championnats du monde masculin par équipe de 2017. C'est la plus belle et plus grande épreuve masculine par équipe au monde. Elle s'inscrit dans le projet « 2017 Marseille capitale européenne du sport » auquel la F.F.Squash avait apporté son soutien il y a deux ans.
Derrière ce championnat du monde, le projet comprend la création dès 2018 d'un open de la méditerranée. Il s'agit donc là d'une carte importante pour la ligue PACA, dont la seule vitrine internationale est aujourd'hui l'open de Monaco. Je tiens d'ailleurs ici à remercier et féliciter la fédération monégasque, et notamment son president B.Fissore, pour son implication dans le squash féminin et dans son soutien précieux a la campagne olympique.

C'est une charge émotionnelle d'arriver maintenant à la fin de mon dernier rapport moral français.
J'ai eu la chance tout au long de ces 20 ans d'être accompagné et soutenu par des gens de valeur au dévouement et a l'implication sans faille :

2, rue de Paris - 94 100 SAINT MAUR DES FOSSES
Tél. : 01 55 12 34 90 / / Fax : 01 55 12 34 91
Site : www.ffsquash.com// E- mail : contact@ffsquash.com
Siret n° 323 428 128 00066 – APE 926C - Agrément ministériel n°75S272 du 16 juillet 1981

Merci à tous.
P. Fribourg et N.Zirn, les inventeurs de la convention club affilié et du Squash Pass, JM Grasser, trésorier de haut niveau qui a contribué au redressement financier de la F.F.Squash et ami personnel, C.Ezvan et P.Bernard, bénévoles historiques dévoués à l'intérêt général et Dominique Fontanon excellent diplomate, animateur hors pair et merveilleux compagnon de voyage.
Je n'oublie pas non plus les différents membres des 5 comités directeurs que j'ai eu la chance de présider depuis 1996. A tout le moins celles et ceux qui ont partagé avec moi le respect de l'intérêt général.
Sans eux, tout aurait été diffèrent voire impossible.

J'ai aussi une pensée toute particulière pour P.Biggio, F.Roualen et M.Lecomte qui nous ont quittés. Je leur dédie aussi les succès de ces 20 dernières années. Merci à tous.
Des DTN de grande valeur m'ont largement non seulement secondé mais ont aussi contribué à ce que la F.F.Squash est aujourd'hui. B.Bonnefoy et Jacques Lagrange ont tous deux, dans des périodes et des registres différents, apporté une contribution déterminante à la structuration sportive et technique de notre fédération. Merci à vous deux.

Henri Prévost, Maryse Degardin et Guillaume Coste ont assuré avec pertinence, dévouement et loyauté ce dernier mandat. Ils ont permis, entre autre, avec une toute nouvelle et jeune équipe (Florent et Corinne) de faire des Championnats du Monde féminin de 2016 un grand succès. Ils vont certainement apporter leurs compétences pour Marseille 2017. J'aimerais adresser un remerciement tout particulier à Henri Prévost qui a su pallier une carence de DTN et a su, lui, régler certains dossiers particulièrement sensibles.
J'adresse aussi une pensée affectueuse à notre ami F. Lecomte à Aix. Merci à tous.

J'ai eu la chance de profiter d'une génération de joueurs exceptionnels encadrés par des entraîneurs dévoués et compétents. J'ai bien évidemment une pensée particulière pour Renan Lavigne qui a su passer au statut de premier squasheur formé à l'international par le Comité Olympique et à Philippe Signoret pour ses efforts constants au bénéfice du squash féminin. Merci aux athlètes et à vous deux.
Jean-Denis Barbet, Président de la ligue IdF et Secrétaire Général de la fédération, avec ténacité, compétence et intelligence a apporté une contribution déterminante au fonctionnement fédéral lors de cette dernière mandature.
Francois Prince et toute la ligue de Paris-Ile-de-France ont aussi été les artisans du succès du Championnats du Monde féminins 2016. Merci à vous deux.

Bien évidemment j'ai aussi une pensée pour toutes celles et ceux que j'ai côtoyé, avec ou sans mandat électif, pendant toutes ces années. Je ne pourrai malheureusement pas les citer tous.
J'aimerais quand même saluer particulièrement entre autres T.Maingot, S.Parbaud, L.Thebault, et Y.Bourgon. Si nous n'avons pas toujours été d'accord nous avons tous d'abord pensé et vécu notre sport.

J'adresse enfin mes vœux les plus cordiaux à tous les nouveaux présidents de ligue ou à leurs représentants que nous recevons aujourd'hui.
Merci à toutes et à tous.

2, rue de Paris - 94 100 SAINT MAUR DES FOSSES
Tél. : 01 55 12 34 90 / / Fax : 01 55 12 34 91
Site : www.ffsquash.com// E- mail : contact@ffsquash.com
Siret n° 323 428 128 00066 – APE 926C - Agrément ministériel n°75S272 du 16 juillet 1981

Avec 12 titres nationaux consécutifs chez les hommes et 7 chez les femmes, 5 titres de champion d'Europe chez les hommes et 2 chez les femmes, il y a des palmarès de club moins faciles à égaler que celui de Capitole Saint-Cloud qui demeure le premier club français de taille européenne.
Avec deux champions du monde en 2004 et en 2015, avec la meilleure française de tous les temps, avec la victoire européenne historique de 2015 contre l'Angleterre, il y a des départs plus difficiles que le mien aujourd'hui.

Avoir permis à la fédération de passer de 9000 licencies a 30.000, avoir restauré son équilibre financier, avoir généré des équipements, les 3 courts vitres dont aucun autre pays au monde ne possède l'équivalent, il y a des bilans moins satisfaisants que le mien.
Pas moins de 4 épreuves internationales ont été organisées en France depuis 2012. Avoir donné les moyens aux équipes de France masculine et féminine de monter sur les podiums mondiaux, il y a des départs moins historiques que le mien aujourd'hui.

En me portant à la tête de la WSF, le squash mondial m'offre une sorte de nouvelle carrière et de nouveaux défis. Il y a des départs moins chargés d'avenir surtout avec l'objectif olympique en ligne de mire.
Le squash français a aujourd'hui tous les atouts en mains.
Bonne chance à toutes et à tous.
Bonne chance au squash français et à son modèle.
Merci pour ces années.

---

6. RAPPORT FINANCIER INTERMEDIAIRE : JEAN-MICHEL GRASSER - TRESORIER

Ce rapport concerne les comptes de la F.F.Squash arrêtés au 30 septembre 2016. **Le résultat comptable pour la période du 1er Janvier au 30 septembre ressort en bénéfice à hauteur de 46 758 euros.**

PRODUITS :

Le total des produits d'exploitation s'élève à 1 139 567 euros contre 1 588 065 euros au 31/12/2015.

- Le chiffre d'affaires s'élève à 720 123 euros contre 1 029 182 euros en 2015.
- Le nombre de licences pris au 30/09/2016 représente 18 220 licences contre 18 290 licences au 30/09/2015. Le chiffre d'affaire lié à ces prises des licences est en baisse compte tenu d'un changement de calcul des PCA (en 2015, calcul sur 8/12ème).
- Les reprises sur provisions et amortissements proviennent essentiellement de la reprise de provisions passées antérieurement.
- Le montant de la convention d'objectif s'établit à 271 374 euros contre 372 471 euros pour l'exercice précédent, ce montant représente 23,81 % des produits d'exploitation. A noter que sur l'exercice 2016 entier, elle s'élève à 361 832 €.

Le montant des produits financiers s'élève à 132 euros.

Le montant des produits exceptionnels s 'élève à 2 086 euros.

CHARGES :

Le total des charges d'exploitation s'élève à 995 435 euros en, contre 1 453 350 euros en 2015.

Les charges financières s'élèvent à 0 euros.

2, rue de Paris - 94 100 SAINT MAUR DES FOSSES
Tél. : 01 55 12 34 90 / / Fax : 01 55 12 34 91
Site : www.ffsquash.com// E- mail : contact@ffsquash.com
Siret n° 323 428 128 00066 – APE 926C - Agrément ministériel n°75S272 du 16 juillet 1981

Les charges exceptionnelles d'un montant de 99 597 euros sont principalement constituées par la rétrocession aux ligues pour un montant de 43 829 euros.

BILAN :

Avec ce bénéfice, nos fonds propres sont renforcés. Ils s'élèvent à 159 208,97 euros. Cette somme représente cependant à peine un mois de fonctionnement de la fédération. Le tableau ci-dessous détaille les étapes de cette évolution :

	Année	Résultat	Fonds propres
Bilan provisoire	2016	46 757, 74 €	159 208,97 €
Bilan	2015	43 076,00 €	112 451,23 €
Bilan	2014	22 698,00 €	69 375,23 €
Bilan	2013	11 085,70 €	46 677,23 €
Bilan	2012	15 814,00 €	35 591,53 €
Bilan	2011	45 593,79 €	19 777,53 €
Bilan	2010	22 735,98 €	-25 816,26 €
Bilan	2009	65 859,92 €	-48 552,24 €
Bilan	2008	11 861,00 €	-114 412,16 €
Bilan	2007	25 512,60 €	-126 273,16 €
Bilan	2006	28 109,85 €	-151 785,76 €
Bilan	2005	6 442,81 €	-179 895,61 €
Bilan	2004	14 548,58 €	-186 338,42 €
Bilan	2003	22 582,00 €	-200 887,00 €

Au 30 septembre 2016, les charges constatées d'avance s'élèvent à 29 946.24 euros.

Les produits constatés d'avance s 'élèvent à 414 476.55 euros.

Nos provisions pour risques et charges s'élèvent à 309 059.72 euros et sont principalement constituées :

- D'une provision liée aux évolutions de la base de données licences et de SquashNet (43 000 €) dont une partie sera reprise en fin d'exercice selon les développements réalisés.
- D'une provision liée à l'organisation du championnat du Monde par équipes Féminin 2016 (191 059.72 euros), dont 100 000 euros provisionnés sur l'exercice 2015.
- D'une provision liée à l'organisation du championnat du Monde par équipes Masculin 2017 (75000 euros).

Nos comptes ont été vérifiés par notre commissaire aux comptes, qui présentera son rapport à l'Assemblée Générale 2017 chargée de valider les comptes de l'exercice 2016 clôt au 31 décembre.

---

7. ELECTION DES MEMBRES DU COMITE DIRECTEUR DE LA F.F.SQUASH

a. PRESENTATION ET MOTIVATIONS DES CANDIDATS

Chaque candidat se présente individuellement (1mn de présentation et faire part à l'assemblée de son parcours et de ses motivations pour cette élection). Deux candidats absents pour raisons personnelles ou professionnelles au titre d'engagements antérieurs (Messieurs PALMIERI et GIMENES ont fait parvenir un document écrit qui est lu devant l'assemblée).

b. PREMIER TOUR

L'élection se fait à la majorité absolue des suffrages exprimés (194).

RESULTATS du 1ER TOUR

Nombre de suffrages potentiels: ***506***
Nombre de suffrages représentés : ***386***
Nombre de suffrages déclarés nuls : ***138 voix***

Représentant "Sportif Haut niveau"				
Nom	***Prénom***	**Nb de voix**	**% suffrages**	**Résultat**
VILLARD	Enora	**248**	64%	Elue

Candidature au poste de collège "Médecin"				
		Nb de voix	**% suffrages**	**Résultat**

Représentants des "Clubs affiliés"				
Nom	***Prénom***	**Nb de voix**	**% suffrages**	**Résultat**
DE ZEEUW	Jean-Luc	**191**	49%	
DUPIRE	Corinne	**224**	58%	Elue
VIAUD	Serge	**67**	17%	

Collège général				
Nom	***Prénom***	**Nb de voix**	**% suffrages**	**Résultat**
EZVAN	Catherine	**199**	52%	Elue
FARGEAS	Sylvaine	**221**	57%	Elue
GRANGEON	Caroline	**175**	45%	
WOLF	Elisabeth	**143**	37%	
BARBET	Jean-Denis	230	60%	Elu
BERNARD	Pierre	**220**	57%	Elu
BREVARD	Stéphane	**213**	55%	Elu
DE CONTET	Thierry	**69**	18%	
DEREEPER	Erik	**93**	24%	
EMANUELLI	Xavier	**33**	9%	
FONTANON	Dominique	**207**	54%	Elu
GIMENES	Christophe	**114**	30%	
GRASSER	Jean-Michel	**230**	60%	Elu
GUIDONI	Jean-Louis	**134**	35%	
LECLERC	Eric	**119**	31%	
MALZOPPI	Yves	**51**	13%	
MICHEL	Emmanuel	**106**	27%	
MULLER	Julien	**121**	31%	
PALMIERI	Marc	**83**	22%	
PRINCE	François	**185**	48%	
ROBINAUD	Stéphane	**153**	40%	
RUDELLE	Jean-Louis	**60**	16%	

4 candidates et 5 candidats sont déclarés élus. Un second tour est organisé pour désigner :
- 1 représentant des clubs affiliés,
- 6 représentants des associations (collège général).

2, rue de Paris - 94 100 SAINT MAUR DES FOSSES
Tél. : 01 55 12 34 90 / / Fax : 01 55 12 34 91
Site : www.ffsquash.com// E- mail : contact@ffsquash.com
Siret n° 323 428 128 00066 – APE 926C - Agrément ministériel n°75S272 du 16 juillet 1981

c. SECOND TOUR

L'élection se fait à la majorité relative des suffrages exprimés.

RESULTATS du SECOND TOUR

Nombre de suffrages potentiels: ***506***
Nombre de suffrages représentés : ***386***
Nombre de suffrages déclarés nuls : ***0 voix***

Représentants des "Clubs affiliés"				
Nom	***Prénom***	**Nb de voix**	**% suffrages**	**Résultat**
DE ZEEUW	Jean-Luc	**244**	63%	Elu
VIAUD	Serge	**139**	36%	

Nom	**Prénom**	**Nb de voix**	**% Suffrages**	**Résultat**
PRINCE	François	**281**	72,80%	Elu
GRANGEON	Caroline	**262**	67,88%	Elue
LECLERC	Eric	**230**	59,59%	Elu
MULLER	Julien	**213**	55,18%	Elu
ROBINAUD	Stéphane	**180**	46,63%	Elu
GIMENES	Christophe	**174**	45,08%	Elu
GUIDONI	Jean-Louis	**167**	43,26%	
WOLF	Elisabeth	**152**	39,38%	
MICHEL	Emmanuel	**134**	34,72%	
DE CONTET	Thierry	**105**	27,20%	
DEREEPER	Erik	**84**	21,76%	
PALMIERI	Marc	**80**	20,73%	
RUDELLE	Jean-Louis	**67**	17,36%	
EMANUELLI	Xavier	**60**	15,54%	
MALZOPPI	Yves	**58**	15,03%	

d. LA COMPOSITION DU COMITE DIRECTEUR DE LA F.F.SQUASH EST DESORMAIS LA SUIVANTE :

e.

Représentant "Sportif Haut niveau"		
VILLARD Enora		
Collège "Médecin"		
Représentants des "Clubs affiliés"		
DE ZEEUW Jean-Luc	DUPIRE Corinne	
Collège général		
BARBET Jean-Denis	BERNARD Pierre	BREVARD Stéphane
EZVAN Catherine	FARGEAS Sylvaine	FONTANON Dominique
GIMENES Christophe	GRANGEON Caroline	GRASSER Jean-Michel
LECLERC Eric	MULLER Julien	PRINCE François
ROBINAUD Stéphane		

2, rue de Paris - 94 100 SAINT MAUR DES FOSSES
Tél. : 01 55 12 34 90 / / Fax : 01 55 12 34 91
Site : www.ffsquash.com// E- mail : contact@ffsquash.com
Siret n° 323 428 128 00066 – APE 926C - Agrément ministériel n°75S272 du 16 juillet 1981

8. ELECTION DU PRESIDENT DE LA F.F.SQUASH

a. PROPOSITION DU COMITE DIRECTEUR

Le Comité Directeur propose que Monsieur Jean-Denis BARBET exerce la fonction de Président pour la mandature.

b. VALIDATION PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

L'assemblée, à l'unanimité (386 voix sur 386) valide la proposition du Comité Directeur.
Monsieur Jean-Denis BARBET est désormais Président de la Fédération. Il remercie chaleureusement les membres présents pour cette confiance et leur fait part de sa volonté de rester disponible et à leur écoute afin que ce mandat permette de poursuivre les évolutions et le développement engagés par la précédente équipe.

L'assemblée Générale est close à 15heures 10.

2, rue de Paris - 94 100 SAINT MAUR DES FOSSES
Tél. : 01 55 12 34 90 / / Fax : 01 55 12 34 91
Site : www.ffsquash.com// E- mail : contact@ffsquash.com
Siret n° 323 428 128 00066 – APE 926C - Agrément ministériel n°75S272 du 16 juillet 1981